

Municipalité en bref

morges
VILLE DE MORGES

MUNICIPALITÉ EN BREF
N° 29/10.14
OCTOBRE 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre concept d'information active, nous vous communiquons spontanément ci-après des informations sur les activités d'intérêt général de la Municipalité.

Quoi de neuf?

BUVEZ L'EAU POTABLE, SOUTENEZ L'ENVIRONNEMENT ET SOLIDARIT'EAU

Une bouteille édition spéciale « Ville de Morges » est proposée pour la somme de CHF 10.-. Pratique grâce à son système de fermoir mécanique, elle permet de conserver l'eau potable au frigo et, par sa taille, est parfaitement adaptée aux fontaines à eau des bureaux.

En achetant cette bouteille, chacun contribue à deux actions simultanées :

- préserver l'environnement en privilégiant la boisson du robinet par rapport à l'eau en bouteille. En effet, l'eau du robinet a jusqu'à 1000 fois moins d'impact sur l'environnement que les eaux en bouteille.
- agir pour une action humanitaire en faveur de Solidarit'eau, une association qui a pour but d'améliorer l'accès à l'eau des populations défavorisées de Nouakchott et favoriser les bonnes pratiques en matière d'assainissement.

Ces bouteilles peuvent être achetées au secrétariat d'Infrastructures, énergies et espaces publics à l'av. de Riond-Bosson 14 ou à la réception de l'Hôtel-de-Ville.

La totalité de l'argent récolté sera reversé à l'association.

Plus d'informations sur :
www.solidariteausuisse.ch

DISTINCTION CULTURELLE 2014

La Municipalité, à fin 1999, s'est dotée d'un nouvel instrument pour honorer une personne ou une association qui s'est engagée en faveur de l'enrichissement et du rayonnement culturel de Morges. La Municipalité a ainsi décidé de décerner, en principe chaque année, une distinction culturelle sur

préavis de la Commission consultative des affaires culturelles. Cette distinction consiste en une lettre officielle cachetée de la Municipalité, en un prix et en une cérémonie officielle à l'occasion de la remise de la distinction.

Pour 2014, le choix de la Municipalité, sur proposition de la Commission des affaires culturelles, s'est porté sur M. Gyulla Stuller, violoniste d'origine hongroise, né en 1962 établi à Morges depuis de nombreuses années. Gyulla Stuller



a débuté une carrière de concertiste dès l'âge de quinze ans et est lauréat de plusieurs concours internationaux : Joseph Szigeti à Budapest, Rodolpho Lipizer à Gorizia, 1^{er} prix du 20^e Concours international de violon Tibor Varga en 1986 à Sion.

Son parcours :

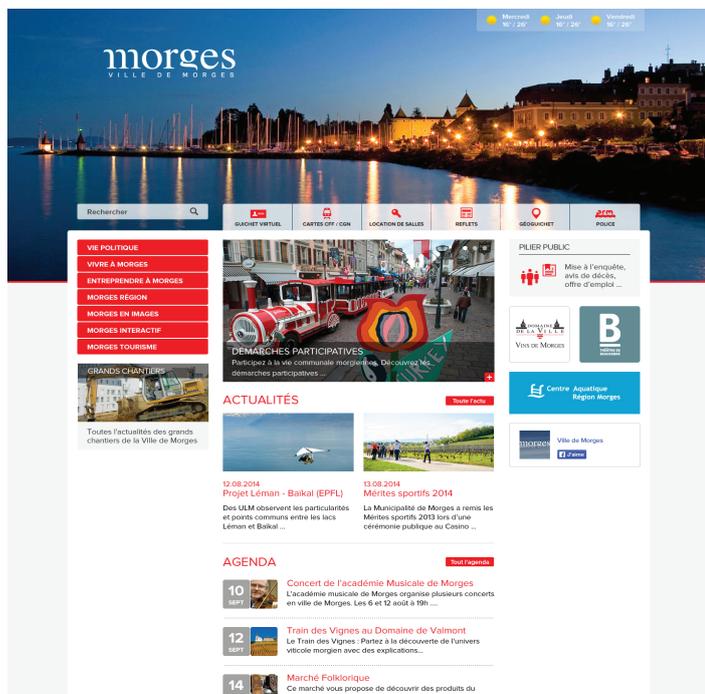
- Violon solo de l'OCL depuis 1990.
- Directeur artistique de l'Académie musicale de Morges de 2006 à 2014.
- Fonde la Camerata de Morges en 2013.

La cérémonie de remise de la distinction culturelle 2014 à M. Gyulla Stuller aura lieu vendredi 28 novembre à 18 h, au Théâtre Trois P'tits Tours. Le Conseil communal est invité à y assister.

PASSAGE PIÉTON HENRY-WARNERY

Pour améliorer la sécurité des usagers, la Municipalité a décidé l'installation d'un ralentisseur de trafic à la hauteur du passage pour piétons de l'avenue Henry-Warnery, lequel est en prolongation des escaliers provenant de la patinoire et est très fréquenté, notamment par de nombreux enfants.

Les coûts pour la réalisation d'un plateau surélevé s'élèvent à CHF 15'105.00.



AMÉLIORATION DE WWW.MORGES.CH

Dans le but d'améliorer la gestion du site internet et de permettre l'intégration de nouveaux modules, la Municipalité a décidé de migrer le site internet sur un CMS plus performant.

L'opportunité a alors été saisie de le rafraîchir au niveau graphique et fonctionnel. Ainsi, la homepage a été repensée pour offrir aux internautes un accès plus aisé aux informations (actualités, agenda, pilier public, ...) grâce à une meilleure hiérarchisation des rubriques. Parmi les changements les plus importants, on peut relever la mise en avant des actualités et de l'agenda, l'amélioration du guichet virtuel qui permet de trouver plus rapidement les documents recherchés grâce à un classement par thèmes.

Ces améliorations seront visibles dès mi-octobre.

ORAGE DE GRÊLE AU VIGNOBLE COMMUNAL

Le violent orage qui s'est abattu sur la région morgienne le vendredi 4 juillet dernier, vers 19 h 15, a touché le vignoble communal et plus particulièrement les 5 hectares sis aux Correvondes, lesquels ont été grêlés à plus de 50 %, ce qui représente une perte non négligeable pour les cépages rouges. Les dégâts ont été annoncés auprès de l'assurance.

Calendrier des manifestations

MANRU

Le temps de deux représentations données en exclusivité, Gérard Demierre adapte Manru, l'opéra d'Ignacy Jan Paderewski, pour la première fois en français. Toute la région, avec une centaine de musiciens professionnels et amateurs lui rendent hommage. A ne pas manquer le vendredi 3 octobre à 20h ou le samedi 4 octobre à 19h au Théâtre de Beausobre.

«MIDNIGHT RUN»

La Municipalité a autorisé l'organisation d'une course nocturne sur les quais de Morges, le samedi 8 novembre 2014, dans le cadre du 40^e anniversaire de la Jeune Chambre Internationale de Morges.

Il y aura 3 courses :

- 2,5 km pour les enfants, départ à 18h30
- 5 km pour les adultes, départ à 19h30
- 10 km pour les adultes, départ à 20h30 (2 boucles)

Le bénéfice de cette manifestation payante sera versé à la Fondation «Just For Smiles».

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 septembre 2014

le syndic
Vincent Jaques

le secrétaire
Giancarlo Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 1^{er} octobre 2014

REDACTION & CONTACT

Municipalité
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272
1110 Morges 1

Tel. +41 21 804 96 40
Fax +41 21 804 96 45
email municipalite@morges.ch